

## ACCUEIL DE NUIT : UNE NOUVELLE OFFRE DE RÉPIT

### DES SOLUTIONS DE RÉPIT POUR LES AIDANTS

Le CHU de Reims propose des solutions de répit pour les aidants qui s'occupent à domicile d'un proche âgé atteint d'une maladie neurodégénérative ou en perte d'autonomie. Ces solutions de répit sont coordonnées par la Plateforme d'Accompagnement et de Répit aux Aidants Familiaux (PARAF) qui propose des solutions de répit diverses via l'hébergement temporaire et l'accueil de jour. Depuis le début de l'année 2022, le Pôle EHPAD-USLD a développé une nouvelle offre de répit à destination des personnes âgées à domicile souffrant de troubles du sommeil et perturbateurs la nuit : l'accueil de nuit.

### UN PROGRAMME PENSÉ POUR DES PRISES EN CHARGES PERSONNALISÉES

L'accueil de nuit est un dispositif d'accueil séquentiel, de la fin d'après midi jusqu'au lendemain matin. Il permet l'accueil une à quatre fois par semaine (du lundi au vendredi) de personnes accompagnées à domicile par un proche. Afin de réaliser une demande d'accueil de nuit, les étapes sont les suivantes : constitution d'un dossier ViaTrajectoire avec un volet administratif et médical par le proche (avec le soutien des équipes de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit aux Aidants Familiaux du Pôle si besoin) et réalisation d'un entretien avec le bénéficiaire pour une évaluation par le médecin référent de l'accueil.



#### CHU REIMS

Reims (51)

Ville Membre depuis 2020

#### OBJECTIFS :

- Permettre un maintien à domicile des personnes âgées ayant une maladie neurodégénérative et souffrant de troubles perturbateurs nocturnes.
- Proposer un accompagnement individualisé à l'accompagnement des troubles nocturnes, un environnement sécurisé et des repères aux personnes bénéficiaires.
- Proposer aux aidants familiaux de souffler et ainsi prévenir la perte d'autonomie.

#### PRATIQUE :

- Constituer un dossier avec un volet administratif et médical.
- Réaliser un entretien avec le bénéficiaire pour une évaluation par le médecin référent de l'accueil.
- Définir les modalités d'accompagnement et des besoins du bénéficiaire de la nuit.
- Programmer les journées d'accueil en fonction du bénéficiaire et de ses proches.

Il s'agira ensuite de programmer des journées d'accueil en fonction des besoins du bénéficiaire et de ses proches. Cet accueil est localisé au sein de la Résidence Roux où deux places sont exclusivement réservées à l'accueil de nuit, dans une Unité de Vie Protégée de la Résidence. L'accueil de nuit propose au bénéficiaire une chambre individuelle avec des sanitaires privatifs, le dîner et les différentes collations ainsi que la prise en charge et la surveillance de nuit. Au-delà des modalités d'hébergement, le bénéficiaire a également accès au Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de nuit qui accueillent l'ensemble des résidents ayant des troubles du sommeil au sein de la Résidence. Cet espace permet aux résidents de bénéficier d'activités thérapeutiques et occasionnelles afin d'améliorer la qualité de vie de ceux-ci et limiter les troubles psycho-comportementaux.

L'objectif principal est de développer les prises en charges individualisées et non médicamenteuses afin de limiter le recours aux neuroleptiques. L'accueil de nuit s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation financée par l'Agence Régionale de Santé Grand-Est et son impact sera évalué à la fin de l'année 2022.

## PARTENAIRES, COÛTS ET SUITE

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit aux Aidants Familiaux du Pôle développe les partenariats avec les réseaux de soins gériatriques et les acteurs du vieillissement sur le territoire (CLIC, MAIA, ORRPA...). L'objectif est de faire connaître cette offre sur le territoire afin d'en ouvrir l'accès aux futurs bénéficiaires.

Le coût de l'accueil de nuit pour 2022 est financé à 100% par l'Agence Régionale de Santé via le financement du PASA de Nuit. Les coûts en lien avec l'hébergement et l'hôtellerie sont assurés par le Pôle EHPAD-USLD du CHU de Reims durant l'expérimentation.

Le dispositif est déployé à titre expérimental, et sera pérennisé sous réserve de l'évaluation et du financement de l'Agence Régionale de Santé Grand-Est.



## APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme le CHU de Reims, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)

